

Adresse des autorités constituées et de la société populaire de Maintenon (Eure-et-Loir) qui invite la Convention à continuer dans son courage, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des autorités constituées et de la société populaire de Maintenon (Eure-et-Loir) qui invite la Convention à continuer dans son courage, lors de la séance du 3 floréal an II (22 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 147;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27874_t1_0147_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

mais encore les pièces voisine qui en sont endommagée tout le long de quarante pieds de large, rapportera un produit bien plus abondant toutefois qu'il n'y aura plus d'arbres.

Vive la République, vive la Montagne ».

PÉELLE (*maire*), HAUTEMULLE, LOCQUIN, MACRAL, FEVAL, MACRY, P. PÉELLE, HAMELIN, MORET, LANDRY, GAMACHE (*notable*), LAPOSTOLES (*notable*), CHÉRON (*agent nat.*), DANIEL (*secrét. greffier*), LEDUQ, FILLION, CECLÉN, RIOHET.

Notre commune fait don de 2 matelas et 2 couvertures pour les hôpitaux.

c

[*Les autorités constituées et la Sté popul. de Maintenon, à la Conv.; 30 germ. II*] (1).

« Infatigables représentants,

Un nouvel orage qui grondait sur vous, vient d'être dissipé; les traîtres viennent de payer leurs forfaits; la justice et la vertu sont à l'ordre du jour; marchez et continuez votre courage, la République est impérissable. S. et F. »

PRÉVOST (*maire*), MARTEAU, CARRÉ, ROBERT, MESSONNIER.

d

[*La Sté popul. d'Aunay, à la Conv.; 7 niv. II*] (2).

« La justice et l'humanité vous ont inspiré de naturaliser, chez vous, la liberté et l'égalité. Dès l'instant que vous les avez eu déclarées françaises, la sombre jalousie d'une cour toujours rivale s'est agitée. Un monstre qui en recèle tout le venin, multiplie ses ressources infernales pour nous ravir ce bienfait.

Il dispose le crime, à lui ménager ce triomphe, par un accueil honorable au palais de St-James: ici, ce ministre exécrationnel fait louer le perfide, récompenser le traître, secourir le conspirateur, applaudir au subtil empoisonneur, décorer l'heureux assassin. Ce système d'atrocités, dirigé contre notre bonheur, arme le bras du plus faible Français. Les cris de la vengeance éclatent de toutes parts. Deux cents mille républicains sont prêts, si vous l'ordonnez, à voler sur les bords de la Tamise; ils ont juré de faire reconnaître les droits de l'homme au tyran anglais et à tous les scélérats couronnés: ils ont juré d'immoler Pitt et ses infâmes satellites aux mânes de nos frères égorgés: ils ont juré et ils jurent de briser tous les sceptres, de fouler aux pieds les diadèmes et de ne réserver qu'un trône pour la vertu. Ils parcoureront, avec constance, cette périlleuse carrière; pendant que les pères de la patrie, après avoir purgé le sanctuaire des lois de la présence des froids amis du bien public, continueront, jusqu'à la paix leurs précieux travaux. Reprenez courage, ô vous les bienfaiteurs du genre humain! mettez le comble à l'édifice de la raison et de la sa-

(1) C 303, pl. 1100, p. 10; B⁴ⁿ, 3 flor.; J. Sablier, n° 1274. Eure-et-Loir.

(2) C 303, pl. 1100, p. 1, 4, 5, 9. Probablement, Calvados.

gesse; et vos noms seront inscrits, en lettres de feu, sur son frontispice. »

F.A. GUÉRIN cadet (*présid.*), ARNAUD, GIRAUD.

7 plu. II,

« Citoyens législateurs,

Vous venez d'organiser un gouvernement dont la marche rapide va, bientôt, fixer le bonheur dans notre patrie. Les nouveaux moyens que vous suggère sans cesse, votre généreuse impatience, devanceront notre espoir. Quel appât pour les nations qui nous environnent! quoique façonnées au joug de la servitude, pourront-elles encore l'endurer, à la vue de notre triomphe? Ne rappellera-t-il pas à ces âmes serviles leur dignité primitive? revenues d'une longue léthargie, elles rougiront, enfin, de leur pusillanimité. Ne devraient-elles pas employer, sur le champ, les fers qu'elles portent, à anéantir toutes les castes ennemies du genre humain. L'exemple d'un peuple qui jouit, maintenant, de tous les avantages que promet la société; n'est-il pas un assez puissant aiguillon? Fasse le génie de la liberté qu'il réveille promptement! nous envions à nos neveux le touchant spectacle de cette douce fraternité qui doit, seule, régner sur la terre. Si vos soins vigilants, Citoyens, qui tendent à hâter cet heureux moment, sont couronnés d'un entier succès, vous aurez la gloire d'avoir obtenu, dans un très court intervalle, ce que les spéculations d'une lente sagesse n'auraient produit qu'après bien des siècles. »

[Mêmes signatures.]

27 vent. II,

« Citoyens législateurs,

Une loi qui étend le bienfait de la liberté à tous les malheureux que l'avarice avait muselé, doit bientôt confondre la plus atroce calomnie et arracher les poignards qu'aiguise une cruelle ambition. Le désir de rapprocher l'époque de la félicité générale va s'emparer de toutes les belles âmes. Ce ne sera pas en vain que le flambeau de la philosophie aura percé le nuage épais, dont les fauteurs du despotisme cherchent, sans cesse, à l'envelopper. Ce ne sera pas en vain que sa lumière aura éclairé une nation magnanime sur ses plus chers intérêts. Le peuple français embarrassé de la puissance qu'elle lui a restituée, en a sagement confié l'exercice à de savants philanthropes. Le décret de l'abolition de l'esclavage justifie pleinement son choix. Ceux qui aiment à essuyer les larmes des infortunés de toutes les contrées sont bien dignes d'être revêtus des pouvoirs du souverain. Le bon usage que vous venez d'en faire, Citoyens, couvrira de gloire le nom français. Quel être sensible, au récit de ce grand acte de bienfaisance, ne sera pas jaloux de nous appartenir? quelle partie de l'Afrique ne chérira pas, désormais, la France et ses vertueux législateurs! Ce sont là les seules conquêtes que de bons républicains savent se réserver. La Société populaire du canton d'Aunay, après avoir joui du sentiment délicieux que votre tendre humanité lui a prêté, a senti redoubler si fort sa haine contre la royauté, qu'elle en a, de nouveau, provoqué l'horreur en célébrant l'anniversaire